

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2025-026 « COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2025, le jeudi 20 février, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.

Date de convocation : jeudi 13 février 2025 - Secrétaire de séance : Eric BEAUFORT

Nombre de membres en exercice : 84 - Nombre de présents : 50 - Nombre de pouvoirs : 15 - Nombre de votants : 65

**Étaient présents et ont pris part au vote :** Philippe DEYGOUT, Daniel FABRE, Christian de BOISSIEU, Liliane FALCON, Daniel GUEUR, Aurélie PETIT, Thierry DEROUBAIX (*jusqu'à la délibération n°2025-020*), Jean-Marc RIGAUD, Joël GUERRY, Mohamed ABBES, Gisèle LEVRAT, Lionel MANOS, Laurent BOU, Sylvie RIGHETTI-GILLOTTE, Marie-Françoise VIGNOLLET, Daniel MARTIN, Bernard PERRET, Jean-Louis GUYADER, Joël BRUNET, Jean PEYSSON, Françoise GARIBIAN, Christian LIMOUSIN, Gérard BROCHIER, André MOINGEON, Alexandre NANCHI, Lionel KLINGLER, Viviane VAUDRAY, Jean-Pierre GAGNE (*jusqu'à la délibération n°2025-006*), Thérèse SIBERT (*jusqu'à la délibération n°2025-006*), Jean MARCELLI, Elisabeth LAROCHE, Frédéric TOSEL, Marie-José SEMET, Daniel ROUSSET, Denis JACQUEMIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Nathalie MICOLAS, Pascal PAIN, Valérie CAUWET DELBARRE, Jehan-Benoît CHAMPAULT, Béatrice DALMAZ, Lionel CHAPPELLAZ (*jusqu'à la délibération n°2025-014*), Marie-Claude REGACHE, Sylviane BOUCHARD, Gilbert BOUCHON, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Nazarello ALONSO, Agnès OGERET, Daniel BEGUET, Gaël ALLAIN, Estelle BARBARIN, Françoise VEYSSET-RABILLOU, Eric BEAUFORT.

**Étaient excusés et ont donné pouvoir :** Jean-Pierre BLANC (à Christian de BOISSIEU), Stéphanie PARIS (à Liliane FALCON), Patrick BLANC (à Jean MARCELLI), Claire ANDRÉ (à Daniel FABRE), Joël MATHY (à Gérard BROCHIER), Dominique DALLOZ (à Alexandre NANCHI), Cyril DUQUESNE (à Jean-Louis GUYADER), Stéphanie JULLIEN (à André MOINGEON), Jean-Pierre GAGNE (à Marcel JACQUIN) à partir de la délibération n°2025-007, Franck PLANET (à Lionel CHAPPELLAZ), Jean-Luc RAMEL (à Frédéric TOSEL), Jean-Alex PELLETIER (à Elisabeth LAROCHE), Pascal COLLIGNON (à Valérie CAUWET DELBARRE), Josiane CANARD (à Gilbert BOUCHON), Roselyne BURON (à Béatrice DALMAZ), Bernard GUERS (à Eric BEAUFORT).

**Était excusé et suppléé :** Patrice MARTIN (par Daniel ROUSSET).

**Étaient excusés :** Vincent MANCUSO, Dominique DELOFFRE, Frédéric BARDOT, Maud CASELLA, Emilie CHARMET.

**Étaient absents :** Sylvie SONNERY, Patricia GRIMAL, Ludovic PUIGMAL, Serge GARDIEN, Walter COSENZA, Maël DURAND, Régine GIROUD, Mohammed EL MAROUDI, Jean ROSET, Fabrice VENET.

**Objet :** Subvention à l'AFOCG01 pour l'organisation de l'évènement « L'Ain de ferme en ferme » 2025

VU l'avis favorable de la commission commerce et agriculture du 14 janvier 2025 ;

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 10 février 2025 ;

Mme Sylviane BOUCHARD, membre du bureau, déléguée à l'agriculture et à l'alimentation, rappelle que l'AFOCG est une association créée en 1983 qui accompagne vers une autonomie de gestion les acteurs du milieu rural, en particuliers les agriculteurs, par les moyens de la formation et du développement. L'AFOCG01 impulse des actions de développement qui s'appuient sur des dynamiques collectives, comme l'évènement « L'Ain de ferme en ferme ».

Né en 2007 de la volonté des agriculteurs de faire découvrir le monde agricole, leur travail et leurs produits, « L'Ain de Ferme en Ferme » vise à accueillir durant un week-end le grand public au sein des exploitations. En amont de l'évènement, les agriculteurs candidats suivent un parcours de formation afin de réussir leurs portes ouvertes et s'engagent à respecter un cahier des charges garantissant aux visiteurs une qualité d'accueil (parking, visites commentées, ...) Des animations satellites viennent agrémenter ces portes ouvertes.

En 2024, un total de 32 fermes se sont inscrites à l'évènement dont 6 sur le territoire de la CCPA, pour un total de 31 000 visiteurs (soit près de 1 000 visiteurs par ferme).

.../...

Pour la prochaine édition, qui se tiendra les 26 et 27 avril, deux nouvelles fermes de la Plaine de l'Ain ont fait connaître leur volonté d'intégrer le programme. Ainsi, si l'ensemble des fermes ayant déjà participé à l'évènement et ces nouvelles candidates venaient à ouvrir leurs portes, le nombre d'exploitations participantes sur le territoire pourrait s'élever à 9.

Dans le cadre de ce programme, l'AFOCG01 a adressé une demande de soutien financier à la CCPA à hauteur de 400 € par ferme participante sur le territoire (pour un budget prévisionnel total de 58 194 € pour 2025).

Par délibération n°2020-073, la CCPA avait décidé d'attribuer à l'AFOCG01 ce même montant de subvention par exploitation agricole de la Plaine de l'Ain participante. En 2022, ce montant avait été maintenu mais plafonné à 2 400 € (délibération n°2022-020).

Au regard des perspectives de participation des fermes sur le territoire de la CCPA, il est proposé de maintenir le montant d'aide à 400 € par exploitation mais de relever le plafond de 2 400 € à 4 000 €.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE d'attribuer à l'AFOCG01, une subvention de 400 € par exploitation agricole de la Plaine de l'Ain participant à l'édition 2025 de « l'Ain de ferme en ferme », dans la limite d'une enveloppe de 4 000 €.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,*

*Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,*

*Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 25 février 2025*

Publiée le **26 FEV. 2025**

**Le Président, Jean-Louis GUYADER**

